

Fiche de poste du TSH spécialité RADIOPROTECTION

<p style="text-align: center;">NOM DU METIER : Technicien Supérieur Hospitalier Radioprotection</p>
--

DEFINITION DU POSTE

Technicien Supérieur Hospitalier en Radioprotection au CHU de Montpellier.

LIEU D'EXERCICE

Libellé du Pôle ou Direction : Direction des Travaux et du Biomédical (DTB)

Service : Unité de Radiophysique et de Radioprotection

Libellé UIC : Cellule Radioprotection / N° UIC : 2186

Poste N° :

% Activité du poste : 100 %

ACTIVITES PRINCIPALES LIEES AU POSTE

- Remplir les missions de la Personne Compétente en Radioprotection et du Conseiller en Radioprotection par délégation du Chef d'établissement.
- Réaliser la veille réglementaire.
- Gérer le parc RX (installation et contrôle) en liaison avec le Secteur Biomédical.
- Suivre le matériel de protection du CHU.
- Réaliser les études de poste et zonage en radiologie.

ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

- Donner un avis sur la **délimitation des zones** (contrôlées – surveillées) et veiller à l'application des règles particulières qui s'y appliquent.
- Procéder à **des évaluations préalables** et **à des études de poste** permettant d'identifier la nature et le risque encouru par les travailleurs exposés et au classement des travailleurs par le médecin du travail.
- Mettre en place la **surveillance dosimétrique** du personnel et définir des **objectifs de dose collective et individuelle** à mettre en place pour une opération se déroulant en zone réglementée.
- Définir des **mesures de protection collective et individuelle** à mettre en place.
- Participer à la **formation à la sécurité en radioprotection** des travailleurs exposés.
- Organiser la **gestion de la radioactivité** et de ses déchets (y compris transport).
- **Optimiser** la radioprotection du personnel.
- Réaliser les **contrôles techniques** (de sources et d'ambiance) y compris certains contrôles périodiques.
- Effectuer les contrôles périodiques réglementaires des appareils de mesures (**étalonnages**).
- Mettre en place les documents exigés par la réglementation et les autorités de contrôles.

- Responsable des documents de **déclaration et autorisation** pour les équipements lourds.
- Recenser les situations ou des modes de travail susceptibles de conduire à des **expositions exceptionnelles ou accidentelles** des travailleurs.
- Définir des objectifs de dose collective et individuelle pour chaque opération et s'assurer de leur mise en œuvre.
- Définir des moyens nécessaires requis en cas de **situation anormale**.
- Prendre des mesures en cas de **dépassement** de l'une des **limites d'exposition** résultant de conditions de travail non prévues.
- Informer le Chef d'établissement et le médecin du travail en cas de dépassement des valeurs limites d'exposition.
- Concourir à la définition et à la mise en œuvre de la **coordination des mesures de prévention** avec les entreprises extérieures dans le cas de risque d'exposition aux rayonnements ionisants.

SAVOIR FAIRE REQUIS POUR LE POSTE

Compétences techniques	1*	2**	3***	4****
Connaissances des réglementations et textes applicables à la Radioprotection				X
Utiliser les outils informatiques bureautiques (MS OFFICE)			X	
Réaliser des documents sur supports informatiques			X	
Participer à l'analyser des offres, tests éventuels lors des choix des entreprises pour la fourniture des équipements de protection ou des organismes de contrôles. Rédiger les rapports d'analyses			X	

Compétences relationnelles	1	2	3	4
Relations directes avec le responsable hiérarchique et la coordinatrice de l'Unité				X
Aptitudes à mener un groupe de travail				X
Relations avec les divers services et ressources (internes et/ou externes) du CHU				X
Communiquer sur les actions à mettre en place auprès des services internes et assurer les diffusions				X
Communiquer avec les organismes de contrôle et l'Autorité de Sûreté Nucléaire				X

Compétences managériales	1	2	3	4
Travail en équipe avec les deux autres Techniciens de la Cellule de Radioprotection et pilotage des missions spécifiques qui lui sont confiées, notamment la réalisation des études de postes en radiologie			X	

*1 > Pas de compétence(s) particulière(s).

**2 > Compétences et connaissances « de base ».

***3 > Compétences et connaissances « avérées ».

****4 > Compétences et connaissances, avec un niveau d'expertise, « très développées ».

SAVOIRS FAIRE SPECIFIQUES LIES AU POSTE

Technicien en Radioprotection, connaissances des normes et réglementations diverses dans le domaine de la Radioprotection en Radiologie et Médecine Nucléaire.

Justifiant d'une excellente connaissance des procédés, des installations et des risques radiologiques, le technicien en radioprotection doit également faire preuve d'une aisance relationnelle pour entretenir les échanges avec des équipes internes et externes (sensibilisation et formation à l'aspect sécurité). Rigoureux au plus haut point, il est incollable sur les normes de sécurité en vigueur.

SAVOIR ETRE REQUIS LIES AU POSTE

- Ecoute et analyse.
- Qualité du travail et culture du résultat, dans les délais impartis (autonomie et rigueur).
- Réactivité.
- Sens du travail en équipe.
- Discrétion.

PREREQUIS INDISPENSABLES AU POSTE

- Licence professionnelle « Dosimétrie et Radioprotection Médicale ».
- Titulaire du Diplôme de Personne Compétente en Radioprotection en secteur médicale avec pour options :
 - Sources radioactives scellés, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des RX
 - Sources radioactives non scellés et sources scellés nécessaires à leurs contrôles.
- Connaissances approfondies des métiers et techniques dans le domaine de la Radioprotection.
- Connaissances approfondies de la réglementation en vigueur dans le domaine de la Radioprotection.
- Utilisations des logiciels de bureautique.
- Connaissances des spécificités des prestations réalisées en milieu hospitalier.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES LIEES AU POSTE (Internes et/ou externes)

- Ingénieur Biomédical coordinatrice de l'Unité de Radiophysique et Radioprotection.
- Relations avec le Service de Médecine du travail pour le suivi du personnel.
- Relations avec les Cadres et Médecins des services soumis aux Rayonnements ionisants pour la mise en place des actions de Radioprotection pour l'ensemble du personnel suivi.
- Relations avec le personnel suivi notamment pour les formations.
- Relations avec la Direction de la Qualité et la Gestion des Risques pour le suivi des alertes.
- Relations avec le Service sécurité incendie et de sûreté pour le contrôle du respect des règles de sécurité.
- Relations avec les services/secteurs « exploitation/maintenance » et ateliers « divers », de la DTB, le service biomédical, le service travaux et le service informatique, pour le suivi de la maintenance/exploitation des équipements de radioprotection et les équipements de mesure.

LIAISONS HIERARCHIQUES DIRECTES LIEES AU POSTE (niveau 1)

Directeur des Investissements et de la Logistique avec possibilité d'alerte directe et sans délai du Directeur Général de l'établissement pour toute situation accidentelle, anormale ou d'urgence pouvant conduire à un niveau d'exposition dépassant les valeurs limites d'exposition.

LIAISONS INTERNES AU SERVICE ET PROPRES AU POSTE (niveau 2)

Unité de Radiophysique et Service Biomédical.

CORRESPONDANCE STATUTAIRE DU POSTE (Grade)

Technicien Supérieur Hospitalier (TSH) 2^{ème} classe.